## République Française



# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PONT-SAINTE-MARIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sous la présidence de Pascal LANDREAT, Maire.

**Présent(es):** M. Pascal LANDREAT, **Maire,** Mme Véronique HEUILLARD, M. Jean-Michel PALENGAT, Mme Martine HENRIOT-JEHEL, M. Julien CHENUT, M. Denis DEFER, Mme Cathy PLAQUEVENT, **adjoints** 

M. Christian COSTE, Mme Nicole BARBERY, Mme Janine PINKOWICZ, M. Joël COFFINET, Mme Isabelle EULLAFFROY, Mme Joëlle GUINOT-HARTERT, Mme Sylvie FERRIOT, Mme Marie-Cécile JACQUES, conseillers municipaux.

**Absent(e) et représenté(e)**: M. Laurent SINDRES-DUBOIS représenté par Véronique HEUILLARD, Mme Danielle ROUSSARD représentée par Mme Janine PINKOWICZ, M. Jacky NGUYEN représenté par Mme Isabelle EULLAFFROY, M. Cyril CLAUSIER-GOVINDIN représenté par M. Christian COSTE, M. Gérald MANCE représenté par Mme Cathy PLAQUEVENT, Mme Assma NAJEM représentée par M. Pascal LANDREAT.

Secrétaire de Séance : M. Julien CHENUT

Le procès-verbal du conseil municipal du 21 Décembre 2024 a été approuvé à l'unanimité.

#### 1- CREATION D'EMPLOI PERMANENT AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Adopté à l'unanimité

**Pascal LANDREAT** : Il s'agit de la promotion à l'ancienneté d'un agent qui est en poste à la mairie et qui nous est très précieux dans ses missions.

## 2-DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRINCIPAL 2023

Arrivée de Cyril CLAUSIER-GOVINDIN à 19 h 10.

Adopté à l'unanimité

Denis DEFER: Il s'agit de l'intérêt d'emprunt souscrit auprès de la Caisse des dépôts pour la réalisation de la MAC. Ce taux est révisable et a donc augmenté cette année pour passer de 1,83 % lors de sa signature à plus de 4 %. Nous devons donc ajouter sur notre budget + 5 358 €. Il faut voir que nous avons bénéficier d'un taux très bas pendant 10 ans et que la tendance actuelle est à l'augmentation des taux d'emprunt.

### **3-AUTORISATION ANTICIPEE SUR L'EXERCICE 2024**

Adopté à l'unanimité

#### **DIVERS**

**Pascal LANDREAT**: je vous informe que dans le cadre de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables, nous organisons une concertation du 22 janvier au 2 février 2024.

La séance est levée à 19 h 25

Le Maire

Pascal LANDREAT